

Décision

Générale

colonial

Décision n° 991 30 décembre 1941

n° 991 30

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 décembre 1941

Numéro JO
n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro
31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel de Mlle Ancelin (Liliane), dactylographe auxiliaire au Gouvernement, est élevé à 1.250 francs pour compter du 1er jan vier 1942.